

COMMUNE

DE

POULANGY

52800 POULANGY

ARRONDISSEMENT de CHAUMONT
CANTON de NOGENT

Procès-Verbal de réunion du Conseil Municipal **du 10 juillet 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 10 juillet à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Poulangy se sont réunis à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L2121-10, L2122-17 et L2122-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sont présents : Bégard Marie-Laure, Billiard Olivier, Billiard Stéphane, Gilbert Pascal, Robinot Christophe, Vouaux Elodie, Montoya Valérie, Guillard Gilles, Alexandra Cavaillès. Duvillier Arnaud.

Est excusée : Billiard Nina

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Billiard Olivier, Maire.

Alexandra Cavaillès est désignée secrétaire de séance.

Approbation des derniers procès-verbaux

Les procès-verbaux du Conseil Municipal du 22 mai et du 30 juin 2026 sont soumis au vote.

Votés et approuvés à l'unanimité des membres (10).

Taxe sur les logements vacants.

La taxe sur les logements vacants doit être instaurée avant le 1^{er} octobre 2026 pour une application en 2027. Monsieur le Maire demande aux conseillers de se prononcer pour l'instauration de cette taxe à partir de 2027.

A l'unanimité (10), les conseillers acceptent l'instauration de la taxe.

Dans un second temps, Monsieur le Maire propose que cette taxe soit alignée sur la taxe foncière, dont le taux est de 32.07%.

A l'unanimité (10), les conseillers acceptent le taux de 32.07%.

Taxe sur les résidences secondaires.

Pour harmoniser tous les taux de taxes sur les logements de la commune, Monsieur le Maire propose que le taux de la taxe sur les résidences secondaires, actuellement de 11,37%, soit aligné avec les autres taxes.

A l'unanimité (10), les conseillers acceptent le taux de 32.07%.

Remboursement d'un achat de cage de transport.

Monsieur le Maire présente une facture de 129€ TTC pour l'achat d'une cage de transport d'animaux (chien, chat) qui sera utilisée pour le transport des animaux, vers la fourrière de Valdelancourt.

A l'unanimité (10), les conseillers acceptent le remboursement de la facture de 129€ TTC.

Convention entre le conseil départemental et la commune pour la bibliothèque municipale.

Le conseil départemental propose une convention de fonctionnement de la bibliothèque de Poulangy avec la médiathèque de la Haute-Marne. Cette convention définit des objectifs et des règles de fonctionnement. Les bénévoles qui s'occupent de la bibliothèque de Poulangy ont rencontré la nouvelle directrice de la médiathèque et approuvent cette convention.

A l'unanimité (10), les conseillers approuvent la signature de cette convention.

Facturation électronique ONF/ ventes de bois

La réforme de la facturation électronique, applicable à compter du 1^{er} septembre 2026, impose qu'à cette date les collectivités émettent les factures et les transmettent sous format électronique via la plateforme Chorus Pro.

A l'unanimité (10), les conseillers acceptent le recours à la facturation électronique pour les factures de l'ONF.

Sentiers de randonnées.

Il y a 6 ans, un dossier a été déposé auprès de l'Agglomération de Chaumont mais dans le cadre des restrictions budgétaires celui-ci avait été suspendu. Aujourd'hui le dossier est repris le conseil municipal doit se prononcer sur le règlement des sentiers pédestres proposés par le conseil départemental de la Haute-Marne dans le cadre du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée). La création d'un schéma de randonnées piétonnes, équestres et VTT à Poulangy est à l'étude. Les tracés seront vérifiés, la pose des panneaux serait à la charge du Conseil départemental via l'Agence d'Attractivité et l'Agglomération de Chaumont entretiendrait les sentiers (sauf chemins communaux et ruraux).

Le conseil municipal, à 9 voix pour et 1 abstention, autorise le maire à poursuivre le dossier de schéma de randonnées.

DIVERS :

14 juillet

La municipalité animera le concours de quilles et de pétanque lors du 14 juillet. L'utilisation du château gonflable restera sous la surveillance des parents. A l'issue, un apéritif (marquise) sera proposé aux administrés à 19h.

Digestats de méthaniseurs.

En réponse à son courrier du 22 mai 2026, Monsieur le Maire lit le courrier en date du 5 juin 2026 du Secrétaire Général de la Préfecture.

Le plan d'épandage de l'unité de méthanisation de Mouzon Energies est en cours de révision par la DREAL. Les remarques de la commune sont prises en compte et les parcelles concernées autour du captage d'eau potable ne feront pas partie du nouveau plan d'épandage.

Participation citoyenne.

Lors d'une réunion du bureau municipal le lundi 6 juillet, le Major Aubertot et la gendarme Morcell de la brigade de gendarmerie de Nogent sont venus présenter le dispositif « participation citoyenne ».

La commune est peu concernée par les faits de délinquance mais se trouve sur un axe stratégique pour la brigade (axe Nogent/Chaumont). Ainsi, le signalement de faits sur la commune pourrait engager des moyens d'intervention plus rapidement ou aider dans les enquêtes en cours.

Le dispositif de Participation Citoyenne mobiliserait sur la commune entre 8 et 10 référents volontaires qui seraient en relation directe avec la gendarmerie de Nogent.

Si le conseil municipal accepte la mise en place du dispositif, une réunion publique en présence de la brigade de Nogent sera réalisée, avant signature du protocole.

Fête patronale.

Monsieur le Maire présente aux conseillers le plan d'installation des chapiteaux et manèges pour le week-end de la fête patronale. Le feu d'artifice, si les conditions climatiques le permettent, sera tiré depuis la Roche aux Bans.

Plan Canicule.

Suite à la canicule, la commune vient de doter les 3 classes (primaires et maternelles) de climatiseurs.

Echange de parcelles.

Lors du conseil municipal du 22 mai, un échange de terrain avait été présenté entre la Commune et Stéphane et Anthony Billiard. Le Premier Adjoint rappelle que l'échange se fait à la même surface et valeur. Tous les frais sont supportés par les demandeurs.

Le Maire ne prends pas part au vote et sort de la salle du conseil accompagné par Stéphane Billiard

A l'unanimité (8), le conseil municipal autorise l'échange de parcelles.

Questions des Conseillers

- Christophe Robinot demande s'il est possible de changer le revêtement du bord de route au niveau de l'ancienne gare, route de Nogent. En effet, par temps de pluie, le bas-côté est boueux.
- Le robinet extérieur aux anciens vestiaires de la Pelouse est cassé. Il sera procédé aux réparations dès que possible.

La séance est levée à 20h52.